

Acte Certifié exécutoire

Envoi : 20/01/2015  
Réception par le Prefet : 20/01/2015  
Publication : 23/01/2015



# Conseil Général Haut-Rhin

## Extrait des délibérations de la Commission Permanente

Pour le Président du Conseil Général  
et par délégation  
Ludovic LIONS  
Chef du Service Administratif de  
l'Assemblée

N° CP-2015-1-3-4

Séance du vendredi 16 janvier 2015

### ROUTES DEPARTEMENTALES PROGRAMMES A131, A132, A156 ET A171 AFFECTATION ET DESAFFECTATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME

La Commission Permanente du Conseil Général,

- VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission Permanente,
- VU l'article L 1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif à l'adoption et l'exécution des budgets,
- VU la délibération du Conseil Général n° CG-2011-1-1-4 du 31 mars 2011, relative aux délégations de compétences du Conseil Général à la Commission Permanente,
- VU la délibération du Conseil Général n° CG-2014-6-1-1 du 4 décembre 2014 relative à l'exécution anticipée du Budget 2015,
- VU le rapport du Président du Conseil Général

APRES EN AVOIR DELIBERE

- Autorise l'affectation et la désaffectation des montants par millésimes aux programmes n° A131, A132, A156 et A171 tels qu'indiqués ci-dessous :

**1) Programmes A131 et A132 - Travaux de calibrage des chaussées en traverse d'agglomération :**

N° opération	Nom de l'opération	AP		
		Déjà affecté	Affectation demandée	Total affecté
2014 A131 36789	CHAVANNES SUR ETANG RD 32	50 000 €	20 000 €	70 000 €
2014 A131 36790	PFETTERHOUSE RD 24	35 000 €	- 10 189 €	24 811 €

N° opération	Nom de l'opération	AP		
		Déjà affecté	Affectation demandée	Total affecté
		<b>Total</b>	<b>9 811 €</b>	94 811 €

N° opération	Nom de l'opération	AP		
		Déjà affecté	Affectation demandée	Total affecté
2010 A132 14112	FORTSCHWIHR RD 47/10	64 323 €	2 789 €	67 112 €
		<b>Total</b>	<b>2 789 €</b>	67 112 €

**2) Programme A171 - Aménagements cyclables sur domaine départemental :**

N° opération	Nom de l'opération	AP		
		Déjà affecté	Affectation demandée	Total affecté
2013 A171 36776	GE HERRLISHEIM - COLMAR	50 000 €	6 000 €	56 000 €
		<b>Total</b>	<b>6 000 €</b>	56 000 €

**3) Programme A156 - Acquisition de matériel :**

N° opération	Nom de l'opération	AP (recettes)		
		Déjà affecté	Affectation demandée	Total affecté
2014 A156 17116	RENOUVELLEMENT MATERIEL	-	53 400 €	53 400 €
		<b>Total</b>	<b>53 400 €</b>	53 400 €

- approuve la convention à conclure avec l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse, permettant au Département de percevoir une subvention de 53 400 € au titre de l'acquisition, par le Département, de matériel de désherbage alternatif aux herbicides, et autorise le Président eu Conseil Général à signer cette convention,
- autorise le Président du Conseil Général à signer, au titre du programme A131, avec les communes de CHAVANNES-SUR-ETANG et de PFETTERHOUSE, les avenants aux conventions en cours relatives aux travaux de calibrage des chaussées en traverse

d'agglomération, pour l'attribution de subventions, respectivement à hauteur de 70 000 € et 24 811 €, sur la base de l'avenant-type approuvé par délibération du Conseil Général n°CG-2011-5-3-9 le 7 décembre 2011,

- autorise le Président du Conseil Général à signer, au titre du programme A132, avec la commune de FORTSCHWIHR un avenant à la convention en cours relative aux travaux de calibrage des chaussées en traverse d'agglomération, pour l'attribution d'une subvention de 67 112 €, sur la base de l'avenant-type approuvé par délibération du Conseil Général n° CG-2011-5-3-9 le 7 décembre 2011,
- autorise le Président du Conseil Général à signer, au titre du programme A171, avec la commune de HERRLISHEIM, un avenant à la convention en cours relatives aux aménagements cyclables sur domaine départemental, pour l'attribution de subventions, à hauteur de 56 000 €, sur la base de l'avenant-type approuvé par délibération de la Commission Permanente n° CG-2010-11-3-3 le 24 septembre 2010.

LE PRESIDENT

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized initial 'C' followed by a vertical line and a horizontal stroke, with a small flourish at the end.

Charles BUTTNER

Adopté  
voix contre  
abstentions